

SÉANCE DU 19 octobre 2021 (11 conseillers présents)

1 – DELIBERATIONS APPROUVEES

- 1-1 **Mise en place d'une convention** pour la création d'une tranchée sur une propriété privée 3 rue de l'Ancienne Gare permettant le raccordement à la fibre de l'immeuble communal du 1 rue de l'Ancienne Gare.
- 1-2 **Attribution d'une subvention** de 120€ à la Fondation du Patrimoine
- 1-3 Adoption de la décision modificative n°4 concernant les travaux au local associatif : transfert de 10 000€ du fonctionnement vers l'investissement.
- 1-4 Fermeture de la régie de recettes pour la cantine, la garderie et le transport scolaire.

2 – AUTRES SUJETS ABORDES

- 2-1 **La refonte du tableau de classement de la voirie communale** intègrera 3 109ml qui porteront notre longueur de voirie à 42 247 mètres linéaires
- 2-2 Au titre du **contrat de relance et de transition écologique (CRTE)** la commune propose l'inscription de 2 projets :
- La réhabilitation du logement
6 rue Ancienne Gare
 - L'aménagement d'un terrain multi sport (city stade)
- Ce contrat de ruralité a été signé entre l'Etat, la Saintonge Romane et trois EPCI (CDC Gémozac, CDA Saintes, CDC Cœur de Saintonge)
- 2-3 Implantation d'une Antenne relais au Charpreau.
La mise en service avec les opérateurs Orange et Free doit être opérationnelle au 1^{er} trimestre 2022